

entendre un peu partout dans le pays. Il a été fait allusion ce soir à un manifeste que l'on avait signé en faveur de l'annexion; on a aussi mentionné que l'un de nos gouverneurs avait été attaqué à coups de pierres dans la ville de Montréal, et que le palais législatif avait été brûlé. C'était une époque de déloyauté, mais permettez-moi de dire, sans acrimonie ni apreté, que les auteurs de cette échauffourée étaient des descendants des vieux loyalistes d'autrefois, des gens qui avaient toujours à la bouche le mot de loyauté et qui insultaient et outrageaient ainsi les représentants du roi et les institutions de notre pays.

M EMMERSON: On les appelait tories

M CHISHOLM: C'était le temps où nous étions gouvernés par Downing-Street. C'était avant que l'on nous accordât le gouvernement responsable. Aussi, tout cela est disparu dès que l'on nous eut permis de conduire et de gérer nos propres affaires. Si quelque beau matin le peuple en s'éveillant constatait son autonomie déclinée ou qu'il a été dépouillé du droit de se gouverner lui-même, du droit de conduire et de gérer ses propres affaires, il s'élèverait une tempête d'indignation qui menacerait nos rapports actuels avec l'empire et pourrait les faire cesser. Ce n'est pas là la prédiction d'un alarmiste, mais une vérité dont chacun dans cette Chambre est instruit, et qu'il admettra s'il est assez courageux pour le faire. Voilà précisément ce que je redoute devoir être une conséquence de la politique soumise par le Gouvernement.

Elle tend à marquer le Canadien du sceau de l'infériorité. C'est une politique de vassalité, et rien de plus.

Il ne sied pas à un peuple qui se respecte, à un peuple de notre rang dans l'empire, de payer un impôt sans nous réserver le droit de discuter l'usage qui en sera fait. On dit bien qu'après avoir voté ces fonds, l'emploi en pourra toujours être contrôlé par le Parlement, et que, par suite, notre autonomie n'en souffre pas. Tout cela est bien en paroles, mais l'effet pratique de cette loi est que nous payons tribut à l'Angleterre, que nous lui achetons le droit d'être protégés et défendus par elle. Nous votons les fonds nécessaires à la construction des navires; mais nous n'avons pratiquement aucun contrôle sur la dépense, et je dis en conséquence que ceci participe de la nature du tribut.

L'honorable député de Brandon (M. Aikins) a, dans son discours fleuri, pratique et hautement imaginaire, fait une citation où il est parlé du danegeld. Il m'a paru sur le coup que c'était là une allusion bien peu heureuse, comme l'a été l'argument qu'il a voulu en tirer. D'après ce que je me souviens de l'histoire d'Angleterre, le

danegeld était un impôt levé sur la nation à l'origine par Ethelred II, surnommé l'Indécis, en guise de tribut à payer pour faire cesser les ravages des Danois. Cette façon d'acheter la paix a été pour la première fois appliquée en 991, sur les conseils de certains grands hommes du royaume. Cette taxe, excessivement lourde, a été supprimée sous Edouard le Confesseur.

Combien ressemble au danegeld la politique navale de Borden! Elle nous propose d'acheter notre protection à l'aide d'un tribut de 35 millions. Nous adressons cette somme à l'Angleterre pour qu'elle protège notre pays, notre commerce. Le roi anglais levait l'impôt sur son peuple et il envoyait l'argent aux Danois pour n'être plus inquiété, et ceci, il l'a fait sur les conseils de certains grands hommes de son pays. Appellerais-je le très honorable premier ministre l'Indécis? Je ne voudrais pas être discourtois à son égard, car j'ai pour lui une haute estime et une chaude affection. Il est de la Nouvelle-Ecosse, les Néo-Ecossais sont fiers de lui, s'ils ne sont pas fiers de sa politique. Nous tenons sa politique pour rien moins qu'une insulte au peuple de la province d'où il vient, et d'être en outre absolument contraire à l'intérêt matériel de cette province. Sur les conseils de certains grands hommes de son parti, les nationalistes et les gens du "Star" de Montréal, le présent premier ministre lève cette odieuse taxe pour des fins semblables. Le danegeld était un expédient, et la politique Borden en est un autre.

Lorsque pour la première fois, en 1909, il a parlé d'une contribution à la défense de l'empire, il a ébauché un bon programme et il a montré une hâte extrême à le mettre à exécution. Il voulait que les choses se fissent immédiatement. Qu'est-il arrivé en 1910? De nouveau il a parlé de contribution à cause d'un péril imminent. Il ne parut pas aussi pressé de mettre à exécution le plan qu'il avait préconisé l'année précédente. Arrivé au pouvoir, il a hésité sur ce qu'il devait faire.

Il s'est rendu en Angleterre afin d'y prendre conseil. Nous nous souvenons tous qu'à son retour de la métropole, chacun attendait de lui une déclaration immédiate de sa politique. On espérait qu'à son retour il se prononcerait. Les représentants de la presse l'ont entouré dès sa descente sur nos bords, espérant pouvoir donner au pays le renseignement qu'il attendait. Mais nul renseignement n'est venu: il n'était pas prêt. Chacun a pensé plus tard, dans un banquet donné en son honneur, que le silence gardé jusqu'alors par le premier ministre pourrait être rompu et qu'il mettrait le peuple dans sa confiance, mais là encore il n'était pas prêt. Le Parlement s'étant réuni nous avons cru que nous allions connaître quelque chose de la politique permanente que le Gouver-